



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 14/112023

Dossier complet le : 01/12/2023

N° d'enregistrement : 2023-7446

1 Intitulé du projet

Aménagement et extension d'un bâtiment existant en affectation de bâtiment à usage commercial et activité sportive (WELDOM et salle de sport l'Orange Bleue)

L'objet du dossier ne concerne que la création d'une aire de stationnement de 175 places.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SAS JERAP

Raison sociale

4711F (HYPERMARCHES)

N° SIRET

33361475800022

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MENARD

Prénom(s)

MARIE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	a) aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus projet : (parking 175 places)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la réhabilitation d'un bâtiment existant en commerce lié à du bricolage à l'enseigne WELDOM et activité sportive déjà existante sur le site à l'enseigne l'Orange Bleue".

Le site sera réaménagé en suivant la topologie du terrain. Des parcelles nouvelles seront intégrées au foncier existant pour mettre en place un ensemble de parkings inhérents aux besoins du projet.

Le bâtiment comportera deux niveaux, un rez-de-chaussée pour la surface de vente, les réserves et les livraisons, un R+1 partiel pour les bureaux, locaux sociaux et l'activité sportive "l'Orange Bleue".

Pour réaliser ce projet, le bâtiment existant aura une partie déconstruite sur le devant du bâtiment, ainsi qu'une partie plancher située à l'étage.

Le parking sera couvert pour partie d'une ombrière photovoltaïque (91 places).

Le site existant est pourvu de deux bâtiments : l'un est une annexe de l'usine FRAMATOME servant d'entrepôt et désaffecté aujourd'hui. L'autre bâtiment fait l'objet de la réhabilitation et sera partiellement démoli : il accueille l'activité de fitness "Orange Bleue", et l'autre partie est désaffectée mais accueillant le stockage pour la société "FUSEAU" (boulangerie/pâtisserie, restauration, traiteur).

Ces deux bâtiments, compte tenu de leur usage, ne font pas l'objet d'une étude de dé pollution.

4.2 Objectifs du projet

Répondre au besoin commercial en proposant un nouvel outil de vente conforme aux dernières règles thermiques (RE2020) et aux lois sur le climat (loi climat résilience).

Le bâtiment sera entièrement rénové, plus fonctionnel, plus contemporain et économique dans ses équipements. Il sera plus respectueux de l'environnement dans ses aménagements extérieurs (places perméables, ombrières photovoltaïques) et correspondra en tout point aux attentes actuelles en matière de respect de l'environnement et d'artificialisation des sols.

Suivant l'étude de trafic réalisée dans le cadre du dossier CDAC, celle ci précise dans son estimation (à partir du chiffre d'affaires dégagé) qu'il est prévu une évolution de 452 clients par jour. De plus, le PLU, dans ses dispositions générales, exige 1 place pour 40 m² de surface de plancher : soit $5\,595\text{m}^2 / 40 = 140$ places auxquelles il convient d'ajouter 35 places pour le personnel.

Nous pouvons donc considérer que les places de stationnement projetées (175 places) sont tout à fait en cohérence avec le projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet prévoit le réaménagement d'un bâtiment partiellement désaffecté et vétuste, en reconstruisant en extension en fond de parcelle et latéralement des zones neuves pour aménager le futur magasin de bricolage "WELDOM" et réaménager l'activité sportive "l'Orange Bleue", en R+1.

Il s'agira dans un premier temps de déconstruire l'avant du bâtiment existant, afin de libérer du foncier qui accueillera l'ensemble des parkings.

Les travaux d'aménagement du nouveau bâtiment seront réalisés après réalisation des extensions.

Une fois le nouveau bâtiment aménagé, on aménagera le parking afin d'exploiter le nouvel équipement commercial.

Le bâtiment annexe (FRAMATOME) situé sur l'unité foncière sera démoli afin de réaliser des stationnements.

Enfin, les travaux de VRD et de paysagements seront opérés par phases afin de finaliser les aménagements extérieurs.

Il s'agira tout d'abord de préparer les massifs béton qui viendront supporter les poteaux galva des ombrières, puis de réaliser la charpente métallique galva, support de l'installation. Enfin on posera les panneaux photovoltaïques sur cette structure (surface d'ombrières : 2 500m² environ)

Pour les panneaux situés sur la toiture du bâtiment, ils seront posés au niveau des toitures des parties neuves. Une fois le complexe d'étanchéité réalisé, des plots viendront accueillir les panneaux photovoltaïques pour une surface de 822 m².

Les places de stationnement seront réalisées au moyen de dalles perméables, soit 2 190m² de places perméables représentant 162 places sur les 175 au global.

Les espaces verts qui représenteront 4 191m² seront largement plantés d'essence locales, ils seront disséminés en périphérie de l'assiette foncière.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet est conçu afin de répondre aux derniers critères requis en matière de respect de l'environnement et d'économie d'énergie. C'est un équipement totalement réaménagé.

Son organisation spatiale permettra de différencier clairement les flux de livraisons des flux de clientèle :

Le magasin est positionné au NORD du terrain, ce qui permettra d'organiser au SUD une aire de stationnement de 175 places. Les aires de livraisons seront projetées au NORD.

Les livraisons se feront en dehors des heures d'ouverture du magasin. Le magasin fonctionnera aux heures d'ouvertures habituelles, soit tous les jours de 09H00 à 19H00, fermé le dimanche.

Les accès seront améliorés et des pistes cyclables ont été réalisées par et pour la commune de Montreuil Juigné, le long de la rue Victor Hugo en partie sur notre assiette foncière. L'accès principal pour la clientèle par le rond-point sera conservé et conforté. Il ne sera pas créé d'accès supplémentaire car l'aménagement de cette nouvelle activité n'entraînera qu'une légère augmentation de la fréquentation par rapport à la situation actuelle.

Mise en place d'un abri vélos aux abords de la rue Victor Hugo.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux autorisations administratives suivantes :

- dépôt du permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale (AEC) avec démolitions.
- Le projet qui représentera une surface de plancher de 5 595 m² sur l'ensemble du parcellaire s'accompagnera de l'aménagement de parkings comprenant 175 places au total, est soumis à la rubrique 41a de l'annexe à l'article R122-2 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Parcellaire (foncier)	17 005 m ²
Emprise des constructions projet (hors ombrières photovoltaïques)	4 530 m ²
Surface de plancher démolie	1 180 m ²
Surface des ombrières photovoltaïques	2 500 m ²
Surface de plancher après travaux	5 595 m ²
Espaces verts	4 191 m ²
Toiture photovoltaïque	822 m ²
Places de parking	175 places
Surface plancher conservée	2 035 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 48 Voie : rue Victor Hugo

Lieu-dit : _____

Localité : MONTREUIL-JUIGNE

Code postal : 4 9 4 6 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 7 ° 3 1 ' 2 2 " 5 Lat. : 0 ° 3 6 ' 4 2 " 0

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de MONTREUIL JUIGNE zone UC et UYd2
OAP Entrée de ville, à noter que les parcelles situées en zonage UYd1 sont passées en UC.
La majeure partie (162 places sur 175) des stationnements seront perméables, le projet s'inscrit dans le cadre d'intégration paysagère de l'OAP.

i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Sans objet

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet (Maine-et-Loire)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet (pas de zone humide probable à proximité)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone b1 du PPRT pour sa partie SUD et hors du PPRT pour la partie NORD. Après concertation avec la DREAL sur la partie SUD partielle conservée d'env. 250m ² située dans la zone 61 du PPRT et conformément au règlement, le bâtiment comportera une pièce de confinement pour la protection des personnes. Celle ci sera localisée dans la réserve situées au Nord du projet et en dehors de la zone PPRT. Elle sera largement ventilée et protégée par des murs coupe feu toute hauteur
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRT Zach-System approuvé; nous nous conformons aux prescriptions demandées en réalisant la zone de confinement pour la protection des personnes.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le projet ne générera pas de prélèvement d'eau dans la nappe souterraine, ni dans les eaux de surface. Seule l'eau du réseau public sera consommée.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le projet prend place sur des parcelles déjà urbanisées (bâtiments existants à démolir partiellement).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Les déblais/remblais seront gérés à la parcelle.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Les déblais/remblais seront gérés à la parcelle.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il sera réalisé un bassin de rétention qui sera paysagé le long de la voie ferrée (capacité du bassin en annexe).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- le projet prend place sur une zone déjà urbanisée. - le projet sera conçu afin de préserver et densifier la végétation aux abords et sur le site. - l'étude écologique nous apprend que le projet n'aura pas grande incidence sur les espèces environnantes, celle ci se déplaceront dans les zones re naturées une fois les travaux réalisés. On pourra réaliser des abris pour hérissons à l'Ouest de la parcelle (partie préservée)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet - Les futurs rejets remplaceront les rejets actuels et la réalisation de places perméables permettra de limiter les rejets d'eaux pluviales aux réseaux existants.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le projet sera réalisé sur une zone déjà urbanisée. A - Les zones naturelles existantes perdues seront compensées par la création de nouvelles zones naturelles. - Les planches artificialisation existante et future illustrent de quelle manière la re naturation partielle va permettre de conserver la même surface artificielle tendant même à la diminuer.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- PPRT Zach systém - Se faisant, la réserve du magasin Weldom pourra être utilisée comme zone de confinement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- L'établissement est en zone de sismicité 2 (risque faible). La construction du bâtiment et aménagements prendront en compte les règles de constructions applicables à ce type d'établissement (catégorie 3) - exposition au radon
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les trafics concernés par le projet concernent les flux de livraison de marchandises et les flux clientèle. Toutefois, ces flux sont déjà existants sur le site. Impact amélioré par la mise en œuvre de liaison douce.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les bruits engendrés seront inférieurs à ceux produits actuellement du fait de la modernisation des équipements. Impact amélioré.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Bruits engendrés par l'occupation de la zone et de la localisation en entrée de ville. Toutefois le projet ne contient pas de locaux à sommeil.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet - Les activités de l'établissement ne sont pas à l'origine de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet - Seule la phase chantier est susceptible de générer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les émissions lumineuses concernent les enseignes et les parkings. Elles seront éteintes en dehors des heures d'exploitation du commerce.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- les eaux pluviales de toitures et voiries - les eaux usées (type domestique)
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Dans le milieu naturel après rétention ou infiltration des eaux pluviales. - Eaux usées rejet au réseau public comme c'est le cas actuellement.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les effluents sont les eaux usées du projet. Elles sont déjà existantes sur le site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les déchets sont ceux issus de l'exploitation de l'établissement. Ils sont déjà pré-existants sur le site (plastiques, cartons, bois, verres, papiers). Ils seront triés et acheminés vers les filières de retraitement agréées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Sans objet - L'emprise du projet est situé en entrée de ville. Il occupe une zone déjà entièrement urbanisée. Le relooking et visuel de la façade a été requalifié en concertation avec le service urbanisme et le conseil municipal de la mairie de MONTREUIL-JUIGNE
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le site est déjà voué au commerce. Son organisation permettra de mieux correspondre aux usages commerciaux en améliorant les impacts sur l'environnement. - Le projet n'engendre aucune modification sur les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

- Sans objet

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- création d'un ensemble de parking pour un total de 175 places dont 162 places seront perméables pour limiter l'imperméabilisation des sols.
 - Mise en place de 3 322 m² de panneaux solaires photovoltaïques (822 m² en toiture du magasin et 2 500 m² en ombrières parkings) favorisant l'autoconsommation de l'établissement.
 - ombrières sur parkings pour réduire les îlots de chaleur du parking.
 - limiteur de débit pour réduire la consommation d'eau potable.
 - mise en place de 2 places de parking pour recharge véhicules électriques (réduction de l'utilisation des véhicules à moteur thermique).
 - mise en place de 34 places pré-cablées (prévoir l'évolution du parc des véhicules légers).
 - favoriser les liaisons douces par la mise en œuvre de pistes cyclables.
 - concernant la parcelle cadastrée n°1, elle appartient bien à la SAS JUIGNEDIS mais ne fait pas partie du projet car elle n'est pas en connexion avec l'unité foncière globale du projet. Cette parcelle restera en l'état à savoir boisée.
 - La hauteur du bâtiment actuel concerné par la réhabilitation mesure 14,10 ml, les extensions auront une hauteur de 8,60m à l'acrotère avec quelques éléments techniques ponctuels culminant à 11m.
-

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- le terrain d'implantation du projet est déjà entièrement aménagé. La réhabilitation du bâtiment et son extension s'accompagnera d'améliorations par rapport à l'existant, au niveau de la gestion des eaux pluviales, de la consommation en eaux, des aménagements de réduction des émissions sonores, de la zone de stationnement afin que l'ensemble du projet respecte la loi ALUR dont l'esprit est de limiter l'emprise des nouvelles constructions sur les espaces verts. De plus, l'augmentation du trafic induite par le projet ne générera pas de perturbation de la circulation locale. L'impact environnemental du projet sera donc très réduit et ses incidences potentielles sur l'environnement sont prises en compte dans sa conception afin de le limiter au maximum. Il ne paraît donc pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une étude d'impact. Le projet sera conforme à toutes les nouvelles réglementations en matière de climat, d'artificialisation des sols et d'imperméabilisation. Enfin le pré diagnostic écologique et diagnostic des zones humides démontre l'absence de zones humides et des enjeux très limités pour la faune et la flore

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	plan de situation / plan cadastral = annexe 3 Note de calcul hydraulique	<input checked="" type="checkbox"/>
2	plan de masse (actuel) (géomètre) plan d'artificialisation existant	<input checked="" type="checkbox"/>
3	plan de masse (projet) = annexe 5 plan d'artificialisation projetée coupe de terrain (profil en long)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	OAP entrée de ville Respect des règles du PLUi	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Perspectives (intégration paysagère) Pré diagnostic écologique et diagnostic zones humides (ECE) Notice architecturale	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MENARD

Prénom Marie

Qualité du signataire Directrice générale - SAS JERAP

A MONTREUIL-JUIGNE

Fait le 14/11/2023

JERAP
La Croix Gadeau - BP 70129
49243 AVRILLE Cedex
Siret : 333 614 758 00022
SAS au capital de 102 083.50 €

Signature du (des) demandeur(s)